

Service Greffage des Pépinières d'Elle

***Nous pouvons greffer dans
notre pépinière des variétés de
vos fruitiers que vous souhaitez
sauvegarder ...***



Comment procéder ?

1- Prélever entre fin novembre et mi-février (**Cerisier**) et jusqu'à mi-mars (**Poirier/Pommier**) un **greffon*** (deux si possible) sur l'arbre fruitier que vous voulez multiplier (couper proprement un rameau d'un an avec au moins 6 ou 7 yeux et le conserver en terre ou sable à l'extérieur).



2 - Prendre **commande** au point de vente des Pépinières d'Elle avec votre greffon dès décembre et au plus tard mi-février/mi-mars selon l'espèce.

La prestation est facturée 40,60€TTC, le prix d'un fruitier taille 10/12 racines nues.

Un acompte de 15€ vous sera encaissé à la commande.

3 - Pour récupérer votre fruitier, prévoir 3 jours avant la réception muni de votre bon de commande, le mois de **novembre suivant le greffage****.

* notre greffeur se réserve le droit de refuser les greffons si la qualité est jugée mauvaise.

** Si la greffe n'a pas fonctionné, une deuxième tentative sera effectuée l'année suivante.

